

PRÉSENTATION DE L'AGENCE >

SOMMAIRE >

La Délégation régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur

L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie est un établissement public à caractère industriel et commercial créé en 1992, sous la tutelle conjointe du ministère de l'Écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche. Acteur majeur du développement durable, l'ADEME participe à la mise en œuvre des politiques publiques en matière d'énergie et de protection de l'environnement et a pour mission de susciter, d'animer ou de réaliser des opérations dans les domaines suivants :

- maîtrise de l'énergie et promotion des énergies renouvelables,
- prévention de la pollution de l'air,
- optimisation de la gestion globale des déchets,
- management environnemental,
- éco-conception,
- traitement des sols pollués,
- lutte contre les nuisances sonores.

Dans une démarche systématiquement fondée sur le partenariat, l'ADEME met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des pouvoirs publics, des collectivités locales et territoriales, des entreprises, des associations et des particuliers et les aide à financer leurs projets et à progresser dans leurs démarches de développement durable.

L'implantation régionale de l'ADEME et le travail mené sur le terrain par l'équipe de la Délégation favorisent une approche de proximité et le montage de projets adaptés aux contextes locaux.

En 2007, la Délégation Provence-Alpes-Côte d'Azur a géré au total 8,9 millions d'euros sur son budget propre, pour un total de 631 dossiers suivis.

Dans le cadre du projet *ADEME exemplaire*, la Délégation a poursuivi les actions engagées depuis plusieurs années : utilisation de papier recyclé, recours à un prestataire spécialisé pour récupérer, détruire et recycler les papiers usagés, conception et diffusion des outils de communication dans une démarche éco-responsable, utilisation d'un stand éco-conçu pour les manifestations de la Délégation et des Espaces Info→Energie, usage d'un local à vélos pour les agents de la Délégation régionale et d'un scooter électrique pour les déplacements professionnels de proximité, suivi des consommations et des émissions de CO₂ des véhicules de services, tri des déchets de cuisine.

L'AGENCE >

> PRÉSENTATION DE L'AGENCE	1
> L'ÉQUIPE	2
> ÉDITORIAL	3
> LE BUDGET	4
> LES GRANDS PARTENARIATS	5

DÉMARCHES TRANSVERSALES >

> EFFET DE SERRE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE	6
> DÉVELOPPEMENT DURABLE	8
> ÉTAT ET COLLECTIVITÉS EXEMPLAIRES	8
> DÉMARCHES TERRITORIALES	9
> MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL	10
> ÉCO-CONCEPTION	13
> QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE DES BÂTIMENTS	13

DOMAINES D'INTERVENTION >

> MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE	14
> ÉNERGIES RENOUVELABLES THERMIQUES	17
> ÉNERGIES RENOUVELABLES ÉLECTRIQUES	19
> TRANSPORTS ET MOBILITÉ	20
> AIR	22
> DÉCHETS ET POLLUTION DES SOLS	24

PUBLICATIONS ET OUTILS >

> RENDEZ-VOUS SUR : www.ademe.fr/paca	
--	--



2007 a constitué un tournant pour la Délégation.

Tournant tout d'abord dans la prise de conscience de nos concitoyens des thèmes liés à l'énergie. Changement climatique d'un côté, signal prix de l'autre, pas une strate de la société n'est désormais insensible à ce sujet, pas une n'hésite à s'y impliquer, souvent avec dynamisme. Les sollicitations de tous horizons se multiplient, entreprises, collectivités, organismes financiers, professionnels, professeurs, grand public, étudiants, médias..., démontrant ainsi l'attente de ces différents acteurs auprès de la Délégation.

Tournant ensuite dans nos partenariats. Le nouvel Accord-cadre État-Région-ADEME a été signé pour la période 2007-2013. D'un montant très conséquent (64 M€ de l'Agence et 58 M€ de la Région – ce qui en fait le plus important au niveau national), cet accord présente une nouveauté par rapport à la génération précédente : l'ensemble des actions en matière d'énergie et de transports est intégré stricto sensu au Contrat de projets État-Région, les déchets et le management environnemental restant en dehors de ce dernier. Par ailleurs, l'Agence s'est proposée pour gérer deux mesures du programme opérationnel Feder sur la même période, la première, de 30 M€ sur l'énergie, la seconde de 6 M€ sur le management environnemental et l'air. Cette proposition devrait être retenue par l'État. Enfin, avec l'arrivée des Hautes-Alpes, les six Départements de la région ont contractualisé avec la Délégation, ce qui constitue une première.

Tournant enfin sur nos modes de fonctionnement. Un audit de l'Inspection générale de l'Agence, rendu en octobre, a permis de commencer à mettre en place des actions d'amélioration dès fin 2007, qui seront terminées dans le courant de 2008. La signature au niveau national d'un contrat d'objectif quadriennal entre l'ADEME et l'État a mis en exergue les nouveaux métiers de celle-ci, notamment sur le terrain. Ceci a conduit à refondre en profondeur le projet de service de la Délégation, en articulant nos activités entre 4 métiers : Connaître (recherche-innovation et observation), Convaincre et mobiliser (information du public et des collectivités, formation), Conseiller (expertise pour le compte de l'État, élaboration d'outils, diffusion de conseils directs ou par des relais), et Aider à réaliser (soutien financier aux projets, mobilisation d'autres sources de financement...).

Tout ceci nous conduit à travailler de manière différente. Il n'est en effet plus possible à la Délégation de suivre et financer tous les dossiers, de répondre individuellement à toutes les questions, de participer directement à toutes les manifestations montées sur les thèmes que nous portons. 68 personnes réparties dans plus de cinquante organismes différents ont d'ores et déjà été mises en place pour déployer nos politiques. Il faudra continuer à multiplier ces relais, les faire travailler en réseau, mobiliser toutes les bonnes volontés afin de relever le challenge qui nous attend.

Les moyens financiers sont en place, la volonté de l'équipe renouvelée, les moyens humains en cours de recalage, l'expertise reconnue. Tous ces facteurs devraient nous permettre de relever le challenge qui nous attend pour 2008.

Grégoire CALLÉJA
Délégué régional

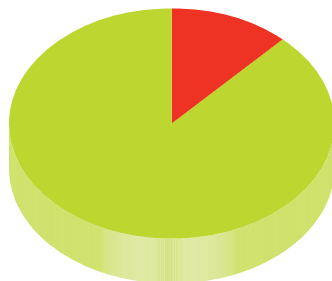
L'ADEME, quatre activités pour atteindre ses objectifs

● = CONNAÎTRE

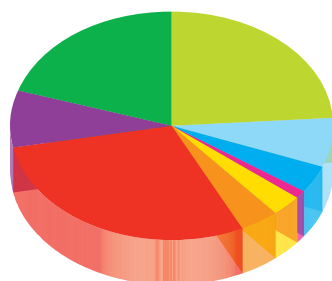
▲ = CONVAINCRE ET MOBILISER

■ = CONSEILLER

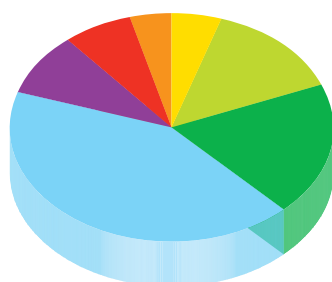
⬡ = AIDER À RÉALISER


ORIGINES BUDGETAIRES

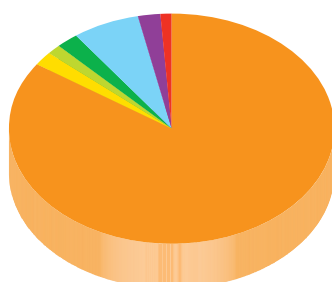
	euros	%
Budget de l'État		
■ Industrie	1 028 985	11,58 %
■ Environnement	7 859 348	88,42 %
TOTAL	8 888 333	


REPARTITION PAR DOMAINE ET SOUS-DOMAINE

	euros	%	dont FREE*	dont contractualisations départementales
■ Déchets	2 151 266	24,20 %	1 104 462	1 046 804
■ Air	586 390	6,60 %	0	
■ Efficacité énergétique transports	388 543	4,37 %	362 420	
■ Efficacité énergétique industrie agriculture	76 558	0,86 %	76 558	
■ Efficacité énergétique bâtiment	223 139	2,51 %	223 139	
■ Approches globales maîtrise de l'énergie	353 378	3,98 %	289 693	
■ Énergie - ENR - Thermique	2 617 459	29,45 %	2 617 459	
■ Énergie - ENR - Électrique	747 896	8,41 %	747 896	
■ Actions transversales	1 743 704	19,62 %	1 462 910	
TOTAL	8 888 333		6 884 537	1 046 804


REPARTITION PAR DEPARTEMENT

	euros	%	dont FREE*	dont contractualisations départementales	Budget hors FREE
■ Alpes de Haute-Provence	459 576	5,17 %	330 254	129 322	0
■ Hautes-Alpes	1 222 262	13,75 %	1 137 681	84 581	0
■ Alpes-Maritimes	1 667 053	18,76 %	1 541 951	125 102	0
■ Bouches-du-Rhône	3 748 975	42,18 %	2 348 284	563 737	836 954
■ Var	767 096	8,63 %	633 394	120 702	13 000
■ Vaucluse	651 611	7,33 %	615 128	23 360	13 123
■ Opérations à caractère régional	371 760	4,18 %	277 845	0	0
TOTAL	8 888 333		6 884 537	1 046 804	863 077


MONTANTS CONTRACTUALISES PAR LA DELEGATION

	euros	%
■ Accord-cadre État-Région-ADEME	6 884 537	77,34 %
■ CG Alpes de Haute-Provence	129 322	1,45 %
■ CG Hautes-Alpes	84 581	0,95 %
■ CG Alpes-Maritimes	125 102	1,41 %
■ CG Bouches-du-Rhône	563 737	6,33 %
■ CG Var	120 702	1,36 %
■ CG Vaucluse	23 360	0,26 %
TOTAL	7 931 341	

* Financement régional pour l'environnement et l'énergie (Accord-cadre État-Région-ADEME)

• **8 888 333 €**
de budget alloué à la
Délégation

• **7 931 341 €**
contractualisés

• **3 365 355 €**
consacrés aux énergies
renouvelables

• **1 041 618 €**
consacrés à l'efficacité
énergétique et aux
approches globales MDE

• **631** dossiers traités



1. Intervention de Michèle Pappalardo, présidente de l'ADEME, lors de la signature de l'Accord-cadre État-Région-ADEME, le 21 décembre 2007 à Marseille (13), en présence de Michel Vauzelle, président de la Région Paca, et de Michel Sappin, préfet de région.



1

Accord-cadre État-Région-ADEME : un nouveau cycle 2007-2013, une intégration renforcée au contrat de projets État-Région

L'accord-cadre État-Région-ADEME pour la période 2007-2013 a été officiellement signé en décembre 2007 par Michel Vauzelle, président de la Région Paca, Michel Sappin, préfet de région, et Michèle Pappalardo [1], présidente de l'ADEME. Les volets énergie et mobilité du nouvel accord-cadre sont désormais intégrés au contrat de projets État-Région (CPER), les déchets et le management environnemental y sont annexés. La dotation totale s'élève à 122 M€ : 58 M€ de la Région (47,2 M€ au titre du CPER, 10,8 M€ hors CPER) et 64 M€ de l'État au travers de l'ADEME (52 M€ au titre du CPER et 12 M€ hors CPER). Ces moyens sont mobilisés au service de deux objectifs majeurs : maîtriser la demande énergétique et développer les énergies renouvelables d'une part, créer une dynamique de développement local adoptant des modes de consommation et de production durables d'autre part.

Lors de sa première année d'application, le nouvel accord-cadre a mobilisé 13 M€, soit 73 % de la dotation initiale, en soutien à quelques 485 opérations : bois-énergie (31 chaufferies, 5 MW installés), solaire collectif (3 953 m² installés), déchets (20 660 foyers équipés de composteurs domestiques), éco-conception (4 lauréats suite à un appel à projets), démarches territoriales (9 Plans locaux énergie environnement), mobilisation des citoyens pour la sobriété énergétique via les 18 Espaces Info→Énergie (11 040 contacts personnalisés).

En savoir plus : emmanuelle.camoin@ademe.fr

La gestion d'une subvention globale Feder confiée à l'ADEME Paca pour les années 2007-2013

La Délégation régionale assumera la gestion d'une nouvelle génération de fonds européens (2007-2013). Une enveloppe de 36 M€ est prévue au titre du programme opérationnel du Fonds européen de développement régional (Feder), axe 3 (gestion durable des ressources et prévention des risques). 30 M€ sont affectés au domaine 1, consacré à la promotion d'une utilisation rationnelle de l'énergie et au développement de filières d'énergies renouvelables. Les opérations financées auront trait au développement de la maîtrise de la demande énergétique, au renforcement du Plan éco-énergie, à la promotion de la qualité environnementale du bâtiment et de l'urbanisme durable, au développement des énergies renouvelables, ainsi qu'aux approches énergétiques territoriales. Le domaine 4 du programme opérationnel Feder vise à instaurer une dynamique de développement adoptant des modes de production et de consommation durables. 6 M€ sont prévus sur des opérations liées à la promotion de schémas de production durable dans les PME et à l'amélioration de la qualité de l'air.

En savoir plus : nelly.pourtain@ademe.fr

La contractualisation avec les Départements couvre la totalité du territoire régional

La signature par le Département des Hautes-Alpes d'une convention avec l'ADEME Paca marque un tournant : tous les Conseils généraux ont désormais contractualisé avec la Délégation régionale. Par ces conventions, les porteurs de projets des 6 départements bénéficient d'un accompagnement et d'investissements en faveur de la gestion des déchets et l'énergie, cette dernière thématique occupant une place croissante dans les actions initiées. Les opérations financées progressent et se diversifient dans des domaines tels que la maîtrise de la demande en énergie, les énergies renouvelables solaire et bois, ou encore l'efficacité énergétique et l'urbanisme. Plus généralement, les actions engagées par les CG sont de plus en plus structurantes et couvrent une part grandissante des champs de compétence de l'ADEME Paca. Au total, les contractualisations avec les Conseils généraux ont représenté en 2007 plus de 1,04 M€.

En savoir plus : jean-michel.graillat@ademe.fr

DÉMARCHES TRANSVERSALES >

> EFFET DE SERRE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

> DÉVELOPPEMENT DURABLE

> ÉTAT ET COLLECTIVITÉS EXEMPLAIRES

> DÉMARCHES TERRITORIALES

> MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

> ÉCO-CONCEPTION

> QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE DES BÂTIMENTS

Travailler sur un seul thème environnemental est important, mais il est souvent plus intéressant d'impulser des démarches globales. Ceci donne du corps à une politique environnementale, crée des synergies, fédère les énergies. C'est dans cet esprit que la Délégation promeut un certain nombre d'approches transversales : Bilan carbone et Plan climat pour faire face à l'effet de serre, Plans locaux énergie environnement (PLEE) au sein des collectivités, démarches de management environnemental ou d'éco-conception au sein des collectivités, des entreprises, éco-citoyenneté auprès du grand public.

Grégoire CALLÉJA
Délégué régional



1

EFFET DE SERRE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

▲ Espaces Info→Energie : développement et structuration du réseau régional

Nouvelle extension du réseau régional des EIE en 2007 : un 18^e espace a été initié sur le territoire de la Communauté d'agglomération Nice-Côte d'Azur (Canca, 06) [1]. En parallèle, le développement des compétences individuelles et collectives s'est poursuivi, dans le cadre de l'animation du réseau assurée par l'ADEME et la Région. Les conseillers EIE ont suivi une première tranche de formation au management de projet, mêlant ateliers collectifs et accompagnements individuels. Objectif : doter chaque EIE des outils de gestion, de développement et d'évaluation de projet lui permettant de construire des réponses en cohérence avec la commande publique, les besoins émergents sur son territoire et ses ressources. En complément, une formation technique sur la rénovation du bâti a permis aux conseillers de mieux appréhender la réglementation thermique 2005, et d'approfondir les notions de base utiles à l'information des particuliers dans un projet de rénovation/construction individuel ou collectif.

En savoir plus : emmanuelle.camoin@ademe.fr

EFFET DE SERRE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

● Une expertise au service des porteurs de projets au sein du pôle de compétitivité Capenergies

La Délégation régionale a renforcé en 2007 son implication dans le pôle de compétitivité Capenergies / Énergies non génératrices de gaz à effet de serre. Membre du comité stratégique, l'ADEME Paca apporte son expertise sur les projets proposés en vue d'une labellisation par le pôle. Une intervention plus en amont sur les dossiers lui a permis de mieux orienter les entreprises et les laboratoires membres de Capenergies sur les thèmes porteurs, dans le domaine des énergies renouvelables notamment [2 et 3].

En savoir plus : jack.fiol@ademe.fr



2



3

2. Prototype du véhicule électrique léger pour déplacements de proximité (Veledep) de la société Véléance (13).

3. Assemblée générale de Capenergies.

EFFET DE SERRE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

◆ Bilan Carbone® et plan de réduction des émissions : l'approche globale de la Lyonnaise des eaux

Le centre régional Paca de la Lyonnaise des eaux (Mougins, 06) a réalisé un bilan des postes d'émissions de gaz à effet de serre (GES) sur l'ensemble de ses sites et de ses activités de production et de traitement, en utilisant l'outil Bilan Carbone® de l'ADEME. Originale dans ce secteur d'activité, la démarche a été soutenue par l'ADEME Paca et la Région. Établi sur l'activité globale et les résultats de chaque installation, le bilan a abouti à un programme d'actions concrètes, dont certaines ont été engagées dès 2007, en vue d'une réduction des émissions de GES : optimisation de consommation de produits chimiques, utilisation des énergies renouvelables (eau chaude sanitaire solaire), valorisation énergétique des boues produites par le traitement des eaux usées (envoi en cimenterie notamment), initiation d'un projet de plan de déplacement entreprise (PDE)... Le plan d'action vise une diminution de plus de 55 % des émissions constatées, soit 3 000 tonnes d'équivalent carbone. Un nouveau bilan est programmé après 2 ans pour mesurer les progrès.

En savoir plus : anne-marie.fruteaudelaclous@ademe.fr



EFFET DE SERRE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

▲ L'ADEME Paca a soutenu avec la Région la communication du 8^e Salon des éco-énergies de Mérindol (84), dédié d'une part à l'information du grand public sur les économies d'énergies, les énergies renouvelables et l'éco-construction, d'autre part à la sensibilisation des élus aux choix énergétiques et à l'urbanisme durable.

En savoir plus : beatrice.daragon@ademe.fr

▲ L'ADEME Paca, avec la Région et la Diren, a soutenu l'organisation par l'association Volubilis d'un séminaire réunissant experts, aménageurs, chercheurs autour des questions liées à l'adaptation au changement climatique dans les pratiques d'urbanisme et d'aménagement du territoire.

En savoir plus : magali.quillico@ademe.fr

▲ La Délégation régionale a contribué, aux côtés de la Région, de la Drire Paca, d'EDF, de GDF, de RTE et de la CNR, à la publication du bilan 2005 de l'observatoire régional de l'énergie Paca. Cette synthèse rassemble les données sur la production et la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre.

En savoir plus : andre.tueux@ademe.fr

▲ L'ADEME Paca et EDF ont publié le bilan 2007 de leur accord régional pour la période 2004-2007. La plaquette de synthèse présente quelques opérations exemplaires réalisées dans divers domaines : politiques territoriales d'efficacité énergétique, MDE, énergies renouvelables, sensibilisation du grand public...

En savoir plus : andre.tueux@ademe.fr

• 11 040 contacts personnalisés et 70 000 particuliers sensibilisés par le réseau régional des Espaces Info→Énergie en 2007.

• 9 600 tonnes de CO₂ évitées en 2007 grâce à l'information et la sensibilisation des publics par le réseau régional des Espaces Info→Énergie.

2. Les vélos de l'agglo, service développé par la Communauté Pays d'Aubagne et de l'Étoile (13) dans le cadre de son PLEE.

3. Pistes cyclables sur le territoire de Pôle Azur Provence (06) : priorité à l'éco-mobilité.

4. Chaudière bois installée sur la crèche intercommunale de la Capucine (Caromb, 84) en lien avec le PLEE de la Communauté d'agglomération du Comtat-Venaissin.



1



2

DÉVELOPPEMENT DURABLE

■ Le guide Afnor SD 21000 expérimenté au sein d'entreprises régionales

L'Afnor a piloté une expérimentation régionale de son guide SD 21000, conçu pour aider les entreprises à intégrer les objectifs du développement durable dans leur stratégie et leur système de management. Sept PMI régionales ont participé à l'action collective, organisée avec le concours financier et technique de la Drire, la Région et le CRITT chimie. L'ADEME, membre du comité de pilotage, s'est également impliquée dans les sessions de formation collective rassemblant toutes les entreprises. Un diagnostic de chaque entreprise au regard des critères du développement durable a été réalisé par l'Afnor, l'accompagnement dans la mise en place des plans d'actions par les bureaux d'études sélectionnés et formés à la méthodologie. Des réunions du club formé à l'occasion ont permis aux entreprises un véritable partage des bonnes pratiques. Un retour d'expériences des entreprises et de leurs conseils a été publié et diffusé à l'issue de cette expérimentation [1]. Signalons également que l'année 2007 a vu les prémices d'un nouveau travail d'expérimentation visant cette fois la future nouvelle norme Développement durable ISO 26000.

En savoir plus : anne-marie.fruteaudelaclos@ademe.fr

ÉTAT ET COLLECTIVITÉS EXEMPLAIRES

■ Démarches éco-responsables : 12 administrations mobilisées dans un groupe pilote

Expérience pilote nationale engagée en 2006 sous maîtrise d'œuvre ADEME Paca, dans le cadre du réseau Ecores (administrations éco-responsables en Paca), l'animation d'une démarche d'éco-responsabilité au sein d'un groupe de services de l'État et de collectivités locales de Paca s'est achevée au printemps 2007. Les résultats de la démarche et des actions relatives à la gestion du papier, de l'eau et de l'énergie ont été restitués, lors d'un séminaire, aux directeurs des services concernés : ANPE, Drass, DDE04, DRTEFP, DRCCRF, Centre interministériel de renseignements administratifs, Rectorat d'Aix-Marseille, Trésorerie générale du 04, CG06, CG83 et Communauté du Pays d'Aix. Le bilan satisfaisant de cette action collective a contribué à éclairer la réflexion de l'ADEME sur les modes d'accompagnement de l'éco-responsabilité dans les administrations publiques.

En savoir plus : frederic.andre@ademe.fr

DÉVELOPPEMENT DURABLE

▲ Partenaire des 18^e Rencontres régionales de l'environnement, organisées par l'Arpe sur le thème de la bio-diversité et du développement durable, l'ADEME Paca, présente sur son stand éco-conçu, a également contribué à la définition du contenu des conférences et ateliers sur les thématiques liées à ses compétences.

En savoir plus : beatrice.tonini@ademe.fr



3



4

DÉMARCHES TERRITORIALES

Plans locaux énergie environnement (PLEE) : initiatives diversifiées, structuration en réseau

Programmes pluriannuels en faveur d'une approche transversale des enjeux environnementaux, les PLEE de la région ont été développés et accompagnés dans leur évolution par l'ADEME et la Région. Nouvelle arrivée dans le réseau des PLEE, la Communauté d'agglomération Nice-Côte d'Azur (06) a choisi les énergies et l'approche environnementale de l'urbanisme comme axes structurants de son dispositif. En Camargue (13), où le parc naturel régional a achevé son PLEE, une bonne partie des opérations programmées ont été menées à bien malgré les évolutions statutaires de la structure. La Communauté de communes des Côteaux d'Azur (06) a, quant à elle, poursuivi la mise en œuvre de son PLEE principalement orienté vers l'énergie et les déplacements. Également en deuxième année de PLEE, la Communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Étoile (13) a pérennisé en 2007 le poste d'un chargé de mission, tout en effectuant un deuxième recrutement pour amplifier la mise en œuvre de son programme d'actions : création d'outils d'évaluation, campagnes de sensibilisation tous publics, réduction des déchets à la source, promotion de l'efficacité énergétique, de filières de récupérations innovantes, de modes doux de déplacements [2]. Pour la première année d'application de son PLEE, la Communauté d'agglomération Pôle Azur Provence (06) a travaillé en priorité sur l'éco-mobilité [3], la limitation de la production des déchets, la promotion de la MDE et des énergies renouvelables, l'amélioration de la qualité environnementale des bâtiments, les incitations à l'évolution des comportements de consommation. La Communauté d'agglomération Ventoux-Comtat Venaissin (84), en année 2 de son PLEE, a concentré l'essentiel de ses efforts sur le volet énergie : étude sur le développement de la filière bois [4], progrès de l'énergie solaire, diffusion de labels environnementaux dans le tourisme, animations pédagogiques, étude d'opportunité sur le photovoltaïque... L'ensemble de ces acteurs se sont réunis à plusieurs reprises en 2007 à l'initiative de leur réseau régional, connecté au réseau national Atenee (Actions territoriales pour l'environnement et l'efficacité énergétique) animé par l'ADEME. Réflexions et partages d'expériences ont animé les échanges.

En savoir plus : jean-michel.graillat@ademe.fr

DÉMARCHES TERRITORIALES

● La Délégation régionale et la Région ont donné leur appui à une opération de construction de logements HQE® sur la ZAC du quartier de la Sève à Entraigues-sur-Sorgues (84), sous forme d'un financement de l'assistance à maîtrise d'œuvre urbaine : consultation et sélection des équipes, suivi jusqu'au permis de construire.

En savoir plus : magali.quillico@ademe.fr

▲ L'ADEME a soutenu l'organisation de deux rencontres inscrites dans la dynamique des démarches territoriales de développement durable : le colloque *Approches environnementales et urbanisme durable en Paca*, qui a rassemblé 150 élus, architectes, juristes, responsables associatifs, chargés d'études... et la réunion portée par le Syndicat régional des directeurs généraux des services des collectivités locales, où

150 cadres territoriaux de Paca, Rhône-Alpes, Corse et Languedoc-Roussillon, se sont engagés dans un travail conjoint de promotion des démarches territoriales (notamment Agenda 21).

En savoir plus : frederic.andre@ademe.fr



1



2

DÉMARCHES TERRITORIALES

◆◆ Dernière phase de Life promesse sur les marais du Vigueirat

Dans le cadre du programme européen Life Promesse, la mise en place du système européen de management environnemental et d'audit Emas sur les marais du Vigueirat (Camargue, 13), s'est achevée en 2007. C'est la première fois en France qu'une structure gestionnaire d'un espace naturel s'engage dans cette démarche de progrès continu visant à réduire l'impact de l'homme sur l'environnement, au niveau de l'eau, des déchets, de l'énergie et des transports. L'Emas s'applique désormais aux activités d'accueil du grand public sur ce site écotouristique sensible. Présente aux côtés de nombreux partenaires publics dans le comité de pilotage du programme, l'ADEME Paca a apporté une aide technique et financière sur ses champs de compétences : utilisation rationnelle de l'énergie, développement des énergies renouvelables [1], isolation écologique, gestion durable des déchets [2] et modes sobres de transports. La cohérence et la méthode de pilotage de cette opération lui confèrent un caractère exemplaire et innovant. Différentes actions de communication et sensibilisation ont ainsi vu le jour : lettre d'information, film témoin, site web, guide de la démarche Emas, DVD...

En savoir plus : françois-renaud.siebauer@ademe.fr

DÉMARCHES TERRITORIALES

◆ Le COTEDD, nouvelle instance de coordination des démarches territoriales de développement durable

Le Comité technique des démarches territoriales de développement durable (COTEDD) associe, en Paca, la Driren, l'ADEME, la Région et l'Agence de l'eau. Première instance de ce type en France, elle répond au souhait du MEEDDAT d'une coordination locale renforcée des Agendas 21. Les objectifs du COTEDD sont multiples : sensibilisation et accompagnement des démarches territoriales de développement durable ;

capitalisation, animation d'échanges d'expériences, valorisation et diffusion des pratiques territoriales de développement durable ; incitation à la prise en compte du développement durable dans les politiques publiques en Région Paca. Les premiers travaux du COTEDD ont notamment contribué à la mise en œuvre de deux manifestations favorisant la mise en réseau d'acteurs territoriaux (voir brève page 9).

En savoir plus : jean-michel.graillat@ademe.fr

MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

▲ Ecorismo®, forum-salon pour les professionnels du tourisme : une première européenne en Pays d'Arles

Le premier forum-salon annuel international des écoproduits et des solutions environnementales pour l'hôtellerie, le camping, la restauration et le tourisme a été organisé en mars 2007 au palais des congrès d'Arles par la CCI du Pays d'Arles et François-Tourisme consultants. La Délégation régionale ADEME a apporté un appui technique et financier à la préparation et à la tenue d'Ecorismo®, tout en animant un stand [3] sur le salon aux côtés d'une centaine d'autres exposants : fournisseurs d'écoproduits et d'éco-technologies adaptés au secteur, prestataires de services environnementaux, institutions régionales, nationales et internationales agissant dans ces domaines. Le public professionnel d'environ 2 000 visiteurs a ainsi eu accès à une large offre de produits et services orientés vers la responsabilisation des politiques d'achat, la réduction des impacts environnementaux et les démarches de progrès environnemental. Côté forum, le programme de conférences, tables rondes et ateliers a contribué aux échanges entre professionnels : l'autre dimension d'un événement appelé à être réédité.

En savoir plus : anne-marie.fruteaudelactos@ademe.fr

1. Panneaux solaires photovoltaïques installés sur la bergerie des Marais du Vigueirat (13).
2. Tri des déchets à l'entrée des marais.
3. Sur le stand de l'ADEME lors de la 1^{re} édition du forum-salon Ecorismo[®] Michel Vauzelle, président de la Région Paca, Anne-Marie Fruteau de Laclos, ADEME Paca, Hervé Schiavetti, maire d'Arles, et Francis Guillot, président de la CCI du pays d'Arles.



3

MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

■ 1,2,3 environnement : un référentiel de management environnemental par étapes testé en Paca



En Paca, 14 entreprises ont participé à l'expérimentation d'un nouveau référentiel de management environnemental, dans le cadre d'une opération pilote conduite dans plusieurs régions. Le comité de pilotage réunissait, sous la direction de la CRCI, la Région, l'ADEME, l'ensemble des CCI et la Drire. Élaboré par l'assemblée des CCI et publié par l'Afnor en novembre 2007, le référentiel FD X 30-205 permet la mise en place d'un système de management environnemental dans l'entreprise par étapes : état des lieux, programme d'actions, ISO 14001 ou Emas. L'entrée dans la démarche des petites structures type PME est ainsi plus progressive, la reconnaissance des performances environnementales est facilitée en vue d'un accès à la certification. Après formation des accompagnants et sélection des entreprises, les PME pilotes ont bénéficié de formations collectives et d'un suivi individualisé. L'expérimentation a donné des résultats positifs qui augurent d'une action régionale de plus grande ampleur, portée par le réseau consulaire avec le soutien des mêmes partenaires.

En savoir plus : anne-marie.fruteaudelaclos@ademe.fr

MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

■ Le dispositif d'accompagnement à la création de postes de chargés de mission management environnemental, soutenu par l'ADEME Paca, poursuit son extension auprès d'une variété d'acteurs : chambres et organismes professionnels, CRITT... En 2007, deux chargés de missions supplémentaires ont été recrutés respectivement par la Chambre de métiers et de l'artisanat du 13 et celle du 83. Ils ont rejoint le réseau mis en place la même année.

En savoir plus : anne-marie.fruteaudelaclos@ademe.fr

■ La Délégation régionale continue de soutenir des opérations collectives d'accompagnement à la mise en place de systèmes de management environnemental, dont l'efficacité se vérifie encore : la CCI du Var a achevé en 2007 sa seconde action Progee Var avec au final, sur les 10 entreprises engagées, sept entreprises certifiées ISO 14001. Son homologue du Pays d'Arles (13) a initié une nouvelle opération impliquant la CCI de Vaucluse, et ciblant des entreprises des deux départements.

En savoir plus : anne-marie.fruteaudelaclos@ademe.fr

• 1 167 personnes ont participé aux 62 conférences du premier forum-salon Ecorismo[®], au palais des congrès d'Arles.

• 165 entreprises ont été impliquées au niveau national dans l'expérimentation 1,2,3 environnement, dont 14 en Paca.



1. Point propre du port de Beaulieu-sur-Mer (06).

2 et 3. Équipement *computer to plate* (CTP) acquis par l'imprimerie Roca communications (05).

1

MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

◆ Ports propres, Écogestes en Méditerranée : les progrès de démarches complémentaires

Lancée par la Région Paca en partenariat avec l'État, l'Agence de l'eau et l'ADEME, la démarche volontaire Ports propres est adoptée par plus des deux tiers des 138 ports de pêche et de plaisance de Paca [1]. L'objectif est d'améliorer la gestion environnementale des eaux portuaires en identifiant et en traitant les causes de pollution aux moyens d'investissements, de formation du personnel portuaire et de communication auprès des usagers. À terme, les ports engagés dans la démarche visent une certification via un accord Afnor Gestion environnementale portuaire, prévu pour 2008. En 2007, les ports de Saint-Jean Cap Ferrat (06), Port-Miou (13) et de la baie de Toulon (83) ont intégré la démarche en réalisant une étude diagnostic des pollutions, préalable à l'élaboration d'un programme d'actions. La création sur site d'un point propre clos et gardienné pour collecter batteries, bois, déchets dangereux (peintures, solvants...), huiles, déchets recyclables... est un investissement structurant, réalisé en 2007 par les ports de Bandol, Bormes-les-Mimosas (83), la Rague à Mandelieu (06). En complément, l'ADEME accompagne la campagne Écogestes en Méditerranée qui vise à sensibiliser les usagers de la mer aux bonnes pratiques favorisant la préservation des zones côtières et du milieu marin.

En savoir plus : bernard.vigne@ademe.fr

MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

◆ Imprimerie sans chimie : plusieurs équipements CTP installés dans une dynamique groupée

Étape supplémentaire après obtention du label Imprim'Vert, 12 imprimeurs en Paca ont bénéficié d'aides à l'investissement de l'ADEME et de la Région pour intégrer le procédé *computer to plate* (CTP) à leur activité [2 et 3]. Ce dernier permet de graver les plaques de presse par laser, sans recours aux procédés conventionnels de développement qui mettent en œuvre des produits chimiques (basiques pour le révélateur, acides pour le fixateur et bains de rinçages) contenant des substances nocives pour l'environnement (thiosulfate et hydroquinone entre autres). Avec une réduction importante de l'impact environnemental de l'imprimerie, ainsi qu'une meilleure gestion de ses déchets, un tel équipement est la traduction concrète des deux critères justifiant la labellisation Imprim'vert, à laquelle participe l'ADEME Paca au sein du comité d'attribution dirigé par la Chambre régionale des métiers et de l'artisanat.

En savoir plus : christian.caroz@ademe.fr



2



3



4

ÉCO-CONCEPTION

Le développement de l'éco-conception en Paca, démarche à long terme dynamisée par un appel à projet régional

Lancé en 2007 par l'ADEME Paca en partenariat avec la Région, l'appel à projet vise à inciter les PME-PMI à une meilleure prise en compte de l'environnement dès la conception ou reconception de leurs produits. Sur le volet information et sensibilisation, destiné à susciter les démarches d'éco-conception, deux dossiers ont été retenus : l'opération de communication régionale initiée par la CRCI Paca et les actions du Centre d'animation régional en matériaux avancés (Carma, 06), comprenant formations, interventions et création d'une base documentaire. Le volet réalisation a distingué quatre projets appelés à faire référence : un service de fourniture en combustible bois-énergie (Revalorisation bois matière, 13), un boîtier électronique (One too, 06), un avion léger de tourisme (ACV aéro services, 05), une gamme de mobilier d'extérieur (Appel d'aire, 13). En parallèle, le bureau d'études Ecoeff a été missionné sur un volet formation pour développer les compétences en éco-conception d'une dizaine de bureaux d'études régionaux.

En savoir plus : anne-marie.fruteaudelaclos@ademe.fr

ÉCO-CONCEPTION

“Laisser son empreinte dans les esprits, pas sur l'environnement” : l'éco-communication progresse

Démarche de progrès continu, l'éco-communication ou communication éco-responsable suscite un intérêt grandissant. L'ADEME Paca diffuse son expertise et son expérience auprès de publics-relais, tout en confortant un rôle d'ingénierie de communication éco-responsable au service de ses partenaires, dont elle accompagne les projets. Au cours de l'année 2007, la Délégation régionale a multiplié les interventions en milieu universitaire (IAE d'Aix-en-Provence, 13), lors de réunions de professionnels (Festival européen de la communication responsable, Ile des Embiez, 83), sur les ondes (Radio Grenouille, Marseille, 13)... Signalons également que *Le Guide de l'éco-communication* [4], dont la Délégation régionale a contribué à l'élaboration au sein d'un groupe de travail national ADEME, est paru chez Eyrolles. À l'usage des professionnels, il recueille les informations et pistes d'améliorations utiles à l'éco-conception de publications et de manifestations.

En savoir plus : beatrice.tonini@ademe.fr

ÉCO-CONCEPTION

▲ La Délégation régionale a soutenu le volet éco-responsabilité des 18^e Rencontres régionales de l'environnement, organisées par l'Arpe. Elle a siégé, à cette occasion, au jury du Prix du stand éco-conçu.

En savoir plus : beatrice.tonini@ademe.fr

QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE DES BÂTIMENTS

▲ La Délégation régionale a soutenu le développement et l'animation d'Envirobot, centre de ressources méditerranéen sur la qualité environnementale des bâtiments.

Entre autres actions, la collecte de données sur les bâtiments exemplaires a permis de mettre en ligne, sur le site d'Envirobot (www.envirobot-med.net), un panorama de l'existant en Paca sous forme de fiches techniques, ainsi que de multiples réunions et des accompagnements de projets. Envirobot, avec d'autres structures équivalentes, a également participé à une journée nationale d'échanges animée par l'ADEME : un ensemble d'initiatives communes sont envisagées, notamment la création d'une fédération.

En savoir plus : andre.tueux@ademe.fr

DOMAINES D'INTERVENTION >

> MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

> ÉNERGIES RENOUVELABLES THERMIQUES

> ÉNERGIES RENOUVELABLES ÉLECTRIQUES

> TRANSPORTS ET MOBILITÉ

> AIR

> DÉCHETS ET POLLUTION DES SOLS

Dans la région, l'activité sur les déchets reste développée, en raison du retard dans la mise en place des politiques de collecte et de traitement. Par ailleurs, les potentiels en énergie renouvelable de toutes natures sont importants, et sont de plus en plus mobilisés. La maîtrise de l'énergie, notamment électrique, est un sujet prégnant. La qualité de l'air (surveillance et traitement des sources fixes) pose des problèmes particuliers. Enfin, l'utilisation des véhicules individuels et la concentration de transporteurs de marchandises nécessite de s'impliquer fortement sur le sujet des transports.

Grégoire CALLÉJA
Délégué régional



1

MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

▲◆ Retrait des halogènes, objectif du PEE : une opération unique en France avec un produit de substitution innovant

Un partenariat de la Délégation régionale et EDF Paca dans le cadre du Plan éco-énergie (PEE) a permis de mener à bien une action expérimentale de substitution de lampadaires halogènes par des lampes Écofluor. Ces luminaires, créés par la société SDME avec l'accompagnement de l'ADEME et de la R&D EDF, procurent le même confort et la même puissance d'éclairage pour une consommation d'énergie divisée par cinq. Pendant douze jours au printemps 2007, les acheteurs d'Écofluor dans les magasins Castorama de Paca pouvaient bénéficier d'une réduction de 10 % versée par EDF, en faisant reprendre leur ancien halogène pour recyclage par l'entreprise d'insertion Micro-orange. L'opération, largement relayée dans le réseau régional des Espaces Info→Énergie, a permis de collecter 104 lampadaires halogènes. Les ventes ont atteint 319 unités, soit 60 % de mieux sur la période que dans le reste de la France, où Castorama est distributeur exclusif d'Écofluor.

En savoir plus : andre.tueux@ademe.fr

MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

◆ Un accompagnement des banques dans la mise en œuvre de leurs prêts verts et de démarches exemplaires

La délégation régionale a signé en 2007 un accord-cadre avec la Banque populaire (Alpes, Côte d'Azur, Provence et Corse) [1], prélude à des partenariats avec d'autres banques, telles la Caisse d'Épargne. L'intervention de l'ADEME Paca inclut des outils, des formations et un accompagnement technique auprès des établissements concernés. Objectif : donner aux directeurs d'agences et leurs personnels les connaissances nécessaires à l'instruction des demandes de financement émanant de leurs clients, particuliers et professionnels, sur des projets et équipements environnementaux, notamment liés aux énergies renouvelables et à la maîtrise de la consommation d'énergie.



2

Dans le cadre de ce partenariat, les banques signataires déploient des produits financiers dédiés à ces projets, font la promotion du réseau des Espaces Info→Énergie, s'engagent dans des opérations du type Défi pour la terre et développent les écogestes en interne (tri, économies d'énergie, etc.). Sur les actions pour une banque exemplaire, l'ADEME Paca apporte son expertise à la demande : diagnostics énergie, PDE, etc.

En savoir plus : andre.tueux@ademe.fr

MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

● Une étude sur la stratégie énergétique des organismes HLM pour relancer une dynamique de MDE dans le parc social

Avec le soutien de l'ADEME Paca et de la Région, l'association régionale des organismes HLM (ArOHLM, Marseille, 13) a réalisé en 2007 une étude sur la maîtrise des énergies et l'utilisation des énergies renouvelables dans le parc de logement social de la région [2]. L'enjeu est à la fois environnemental et social, les augmentations de prix liées à l'énergie pouvant être très pénalisantes pour les occupants de ce type de logements. Après une analyse du contexte et des pratiques des organismes, l'étude identifie les freins à la mise en œuvre des dispositifs existants. Elle formule une stratégie d'intervention, avec l'ambition de redonner aux bailleurs sociaux un rôle moteur dans la dynamique de maîtrise de l'énergie liée au logement. Trois axes sont identifiés : améliorer l'adéquation des financements avec les besoins des organismes, optimiser les pratiques des bailleurs, sensibiliser les acteurs (équipes

MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

● Dans le cadre du PEE, la Délégation régionale, avec la Région, a soutenu le développement d'une base de données sur les consommations énergétiques de bâtiments publics en Paca (établissements scolaires, patrimoine des Départements, bâtiments EDF, Préfecture), pilotée par le Geres.

En savoir plus : andre.tueux@ademe.fr



3

1. Signature de l'accord-cadre ADEME-Banque populaire, le 9 avril 2007 à Marseille (13), par Grégoire Calleja, délégué régional ADEME Paca, François Xavier de Fornel, directeur général de la Banque populaire provençale et corse, Jean-François Comas, directeur général de la Banque populaire Côte d'Azur, et Pierre Gimel, secrétaire général de la Banque populaire des Alpes.
2. L'Albâtre à Sanary-sur-Mer (83), une résidence de qualité environnementale signée Logirem.
3. Un nouveau procédé d'optimisation énergétique à l'usine Heineken de La Valentine (13).

directionnelles et opérationnelles, BE, locataires). L'étude a débouché sur la création d'un cercle de réflexion au sein de l'ArOHLM, accompagné par la Délégation régionale.

En savoir plus : andre.tueux@ademe.fr

MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

◆ Réduction des consommations d'énergie et de l'impact environnemental : Heineken Marseille sur deux fronts

Le brasseur a conduit une opération d'optimisation énergétique d'ampleur dans son usine [3] de La Valentine (13) avec le soutien financier de l'ADEME Paca et de la Région aux phases d'études et de réalisation. Le procédé installé permet de récupérer par condensation l'énergie issue des vapeurs d'ébullition du mout, et d'utiliser cette énergie à l'étape de préchauffage. Le bénéfice induit est multiple : économies d'énergies et diminution des coûts, réduction des impacts environnementaux avec notamment la suppression des vapeurs malodorantes émises par la brasserie implantée à proximité du cœur-village de La Valentine. Pour l'année 2007, l'usine a réduit de 12 % sa consommation de gaz et de 300 tonnes ses émissions de CO₂ dans l'atmosphère. À l'année, les économies attendues sont de 2 400 MWh au plan énergétique, et 1 000 tonnes d'équivalent carbone en émission de GES. Première française, le procédé est potentiellement duplicable sur les autres sites Heineken. Cette action a été distinguée au niveau national, au cours de Pollutec 2007, par un Trophée des technologies économes et propres (TEP).

En savoir plus : anne-marie.fruteaudelaclos@ademe.fr

● L'ADEME Paca a initié avec la Région une vaste étude sur la réhabilitation thermique des bâtiments construits avant 1975.

L'examen des outils de politique publique mis en place pour conduire les programmes de réhabilitation dans d'autres régions, en France et en Europe, a débouché sur des préconisations d'actions qui pourront être intégrées au Contrat de projets à partir de 2009.

En savoir plus : andre.tueux@ademe.fr



1



2

1. Nouvelles installations éco-performantes à la blanchisserie du Centre hospitalier de Martigues (13).

2. Un intervenant de la journée d'information des acteurs du bâtiment sur la RT 2005, le 9 février 2007 à Marseille (13).

MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

◆ La blanchisserie du Centre hospitalier de Martigues optimisée au plan environnemental et des conditions de travail

Aboutissement d'un processus de longue haleine accompagné par la Délégation régionale ADEME, la blanchisserie du Centre hospitalier de Martigues (13) a inauguré ses nouvelles installations éco-performantes en septembre 2007 [1]. Prévu pour traiter 4 tonnes de linge/jour, le service de blanchisserie couvre les besoins de l'hôpital, de la Ville de Martigues et de la maison de retraite d'Istres. Ces trois collectivités, réunies

dans un groupement d'intérêt public Blanchisserie Ouest Étang de Berre, ont ainsi associé mutualisation des moyens et démarche d'optimisation globale de l'impact environnemental, des conditions de travail et de la qualité. Les investissements importants sur des technologies telles que le chauffage au gaz direct pour les machines de séchage (une première dans une blanchisserie de cette capacité en France), et la reconfiguration des locaux aboutissent à des consommations largement inférieures aux moyennes de la profession : les besoins en air neuf sont divisés par dix, ceux en eau par deux ; les consommations d'énergie sont réduites de 40 %, celles de produits lessiviels de 30 %. Cette action a donné lieu à la publication d'une plaquette de retour d'expérience.

En savoir plus : anne-marie.fruteaudelactos@ademe.fr

MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

▲ Étendu depuis janvier 2007 à la thématique de l'énergie, le dispositif d'accompagnement à la création de postes de chargés de mission, soutenu par l'ADEME Paca, a déjà donné lieu à deux recrutements dans les CCI83 et 06 : ces intervenants ont pour rôle de sensibiliser les entreprises sur cette thématique, leur apporter un premier niveau d'information, conseil et assistance dans leurs projets de maîtrise de la demande en énergie et de recours aux énergies renouvelables. Un tel appui est particulièrement important dans ces départements sous forte contrainte d'approvisionnement électrique.

En savoir plus : anne-marie.fruteaudelactos@ademe.fr

▲ Le 9 février 2007, à Marseille (13), la Délégation régionale a participé à l'une des 9 journées techniques interrégionales d'information des acteurs du bâtiment sur la réglementation thermique 2005, organisées par l'ADEME en partenariat avec la direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction (ministère de l'Emploi, de la cohésion sociale et du logement) [2].

En savoir plus : andre.tueux@ademe.fr

■ L'ADEME Paca, avec la Région, a donné son appui technique et financier à l'opération collective PAC énergie pilotée par la CCI06 : 12 PME-PMI ont bénéficié d'un accompagnement pour s'engager dans une politique de maîtrise de la consommation d'énergie et de développement des énergies renouvelables.

En savoir plus : anne-marie.fruteaudelactos@ademe.fr

■ L'ADEME Paca a contribué à la mise en place d'un dispositif d'alerte du public sur les risques de surcharge du réseau d'alimentation électrique en Paca. Mis en place par RTE suite à l'arrêt du projet de ligne THT Boutre-Carros (06), le dispositif inclut également la prévention, avec des conseils en économies d'énergies. Un site à consulter : www.securite-electrique-paca.fr

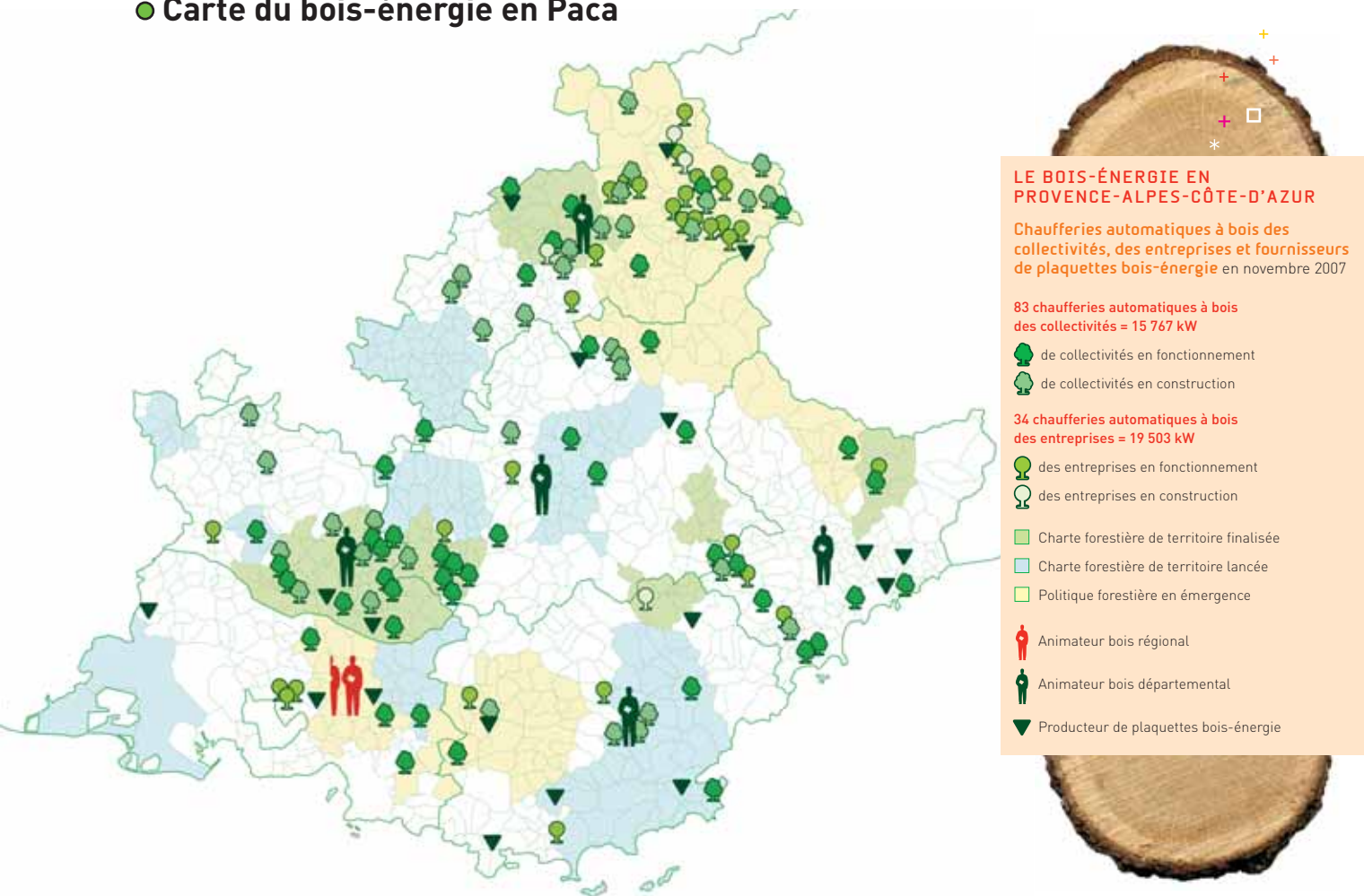
En savoir plus : andre.tueux@ademe.fr

■ La Délégation régionale a élaboré et signé un accord-cadre avec la Fédération départementale d'électricité des Hautes-Alpes (FDE 05). La convention porte notamment sur des opérations d'utilisation rationnelle de l'énergie et de maîtrise de la demande d'électricité, avec mise en place d'actions de sensibilisation.

En savoir plus : andre.tueux@ademe.fr

ÉNERGIES RENOUVELABLES THERMIQUES

● Carte du bois-énergie en Paca



ÉNERGIES RENOUVELABLES THERMIQUES

◆ À Embrun, quartier de la gare, une chaudière bois à l'usage des équipements publics et logements sociaux

Avec l'appui de l'ADEME Paca, de la Région, du CG05 et du Feder, la Ville d'Embrun (05) a engagé la réalisation d'un réseau de chaleur alimenté par une chaudière automatique au bois de 1 500 kW. Cette dernière couvre 85 % des besoins de 14 équipements publics et immeubles de logements sociaux du quartier de la gare. Le réseau de 1,2 km alimente plusieurs écoles, la poste, un cinéma, le boulodrome, l'église, le centre des impôts, la salle des fêtes..., soit une surface totale chauffée de 21 258 m². Le projet se base sur les enseignements de l'étude de faisabilité technico-économique qui a prouvé la pertinence de l'option bois-énergie et préconisé des mesures d'utilisation rationnelle de l'énergie (URE), permettant une diminution de près de 20 % des consommations. En effet, en Paca, les aides au chauffage bois sur le bâti ancien sont subordonnées à des efforts préalables de réduction de consommation et d'efficacité énergétique. Cette opération permet de substituer 240 tonnes d'équivalent pétrole par du bois et d'éviter 737 tonnes de CO₂. Elle favorise la structuration de la filière bois-énergie du département et la création d'une plate forme d'approvisionnement pour une valorisation du bois local.

En savoir plus : brigitte.guibaoud@ademe.fr

• 1 gigaWh économisé chaque année par la blanchisserie du Centre hospitalier de Martigues suite à la rénovation de ses installations.

• 3 prix pour Paca lors des Trophées 2007 des technologies économes et propres (TEP) remis par l'ADEME : Heineken (Marseille, 13), 1^{er} prix ex-æquo catégorie grandes entreprises,

Sofia Cosmétiques (Carros, 06), 2^e prix catégorie PME-PMI et ArcelorMittal (Fos-sur-mer, 13), citation du jury.

• 73 % des besoins en chaleur du centre aquatique HQE® de Cannes (06) couverts par une chaudière bois.

• 1 012 tonnes de bois mobilisées chaque année dans la chaudière du quartier de la gare à Embrun.



1



2

MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

• Dans le cadre du Programme de recherche et d'expérimentation sur l'énergie dans le bâtiment (Prebat), l'ADEME Paca a initié avec la Région, via son programme Agir, un appel à projets régional permanent jusqu'en 2013, pour 100 bâtiments exemplaires à basse consommation énergétique : l'objectif est d'inciter la construction de bâtiments publics au niveau de performance du label BBC (Bâtiment basse consommation) de la réglementation thermique 2005.

En savoir plus : andre.tueux@ademe.fr

ÉNERGIES RENOUVELABLES THERMIQUES

• L'ADEME Paca et la Région ont financé une étude qualitative destinée à évaluer la faisabilité d'une filière régionale de petites unités de production de granulés bois, issus principalement de bois ronds ou de déchets d'entreprises. Les potentiels de développement local et de valorisation de la ressource forestière ont été notamment abordés, en vue d'accompagner les porteurs de projets à venir.

En savoir plus : brigitte.guibaud@ademe.fr

▲ L'ADEME Paca a apporté son concours à la publication, par la Région, du Guide d'achat et d'usage éclairé du chauffe-eau solaire individuel (Cesi). Le document apporte des informations détaillées pour guider la réflexion du particulier, en toute indépendance, et préalablement au conseil d'un professionnel spécialisé dans la pose de Cesi.

En savoir plus : andre.tueux@ademe.fr

ÉNERGIES RENOUVELABLES THERMIQUES

• Installations solaires thermiques en entreprises : la dynamique d'installation s'amplifie

Avec l'augmentation du coût de l'énergie, les entreprises montrent un intérêt croissant à diagnostiquer leurs besoins pour se tourner vers les énergies renouvelables. En 2007, la société Alco cintrage (Six-Fours-les-plages, 83) a initié après étude l'installation d'un chauffage solaire pour son bâtiment de production de châssis cintrés. 20 m² de panneaux solaires seront posés pour un taux de couverture solaire égal à 43 %. La laverie automatique Savom (Avignon, 84) a également choisi le solaire thermique pour couvrir une partie des besoins en eau chaude de ses machines à laver, soit jusqu'à 1 500 litres/jour : le taux de couverture solaire atteint 52 % pour 15,4 m² de panneaux installés. Plus important, le projet d'installation solaire thermique à l'École hôtelière d'Avignon porte sur la production de 3 000 litres d'eau chaude sanitaire par jour au maximum de sa capacité : 31 m² de panneaux sont programmés pour une couverture solaire de 57 %.

En savoir plus : anne-marie.fruteaudelaclos@ademe.fr

ÉNERGIES RENOUVELABLES THERMIQUES

• Sur le périmètre Euroméditerranée, l'eau chaude solaire pour deux hôtels neufs du quartier d'affaires

Implantés dans Cœur Méditerranée, complexe de commerces et bureaux bâti par Constructa à Marseille (13), deux hôtels du groupe Accor ont intégré des installations solaires pour produire leur eau chaude sanitaire [1 et 2]. 350 m² de capteurs solaires ont été installés sur les toits terrasses de l'Ibis (192 chambres) et le Suite hôtel (127 chambres), soit, pour l'instant, la surface de panneaux solaires la plus importante du périmètre Euroméditerranée. Chaque établissement dispose d'un ballon de stockage de 12 000 litres. L'appoint est assuré par le gaz, le taux de couverture solaire atteint 40 % pour chaque hôtel. Le choix du solaire permet d'éviter l'émission de 65 tonnes de gaz à effet de serre.

En savoir plus : andre.tueux@ademe.fr

• 8 tonnes de CO₂ évitées grâce à l'installation d'équipements solaires thermiques dans trois entreprises de la région : Savom, Alco cintrage, École hôtelière d'Avignon.

• 422 m² de capteurs installés par l'Opac 05 pour l'eau chaude sanitaire de trois programmes sociaux neufs en 2007.

• 31,2 tonnes de CO₂ évitées grâce aux installations solaires thermiques de cinq piscines du Pays d'Aix (13).



1. Cœur Méditerranée à Marseille (13), ensemble immobilier comprenant les hôtels Ibis et Suite hôtel...
2. ...équipés en solaire thermique avec 350 m² de capteurs installés sur le toit.
3. Installation photovoltaïque exemplaire en façade de l'accueil du CEA Cadarache.

3

ÉNERGIES RENOUVELABLES ÉLECTRIQUES

◆ Développement des générateurs photovoltaïques : succès croissant de l'appel à projets

L'ADEME Paca et la Région ont animé en 2007 le troisième appel à projet régional destiné à susciter des projets exemplaires d'installations photovoltaïques connectées au réseau d'électricité [3]. Le jury, composé de la Délégation régionale, la Drire, Enerplan et la Région a retenu 19 propositions, sélectionnées sur des critères d'intérêts architectural et pédagogique, ainsi que de productivité démonstrative. Ces projets lauréats, dont la puissance totale atteint 482,4 kWc – soit le triple des années précédentes – ont bénéficié de subventions au titre de l'accord cadre État-Région-ADEME. Ils portent pour la plupart sur des bâtiments tertiaires, publics et privés (maison de retraite médicalisée, centre de convalescence, centre équestre, bâtiments d'entreprises ou de production) ou scolaires (université, écoles...). Peu de projets relatifs à l'industrie et au logement ont été présentés : un ensemble social de 23 villas à Port-Saint-Louis-du-Rhône (13) figure cependant parmi les lauréats.

En savoir plus : andre.tueux@ademe.fr

ÉNERGIES RENOUVELABLES ÉLECTRIQUES

▲ Installation photovoltaïque raccordée au réseau : les démarches expliquées pas à pas dans un guide grand public



La Délégation régionale, la Région et EDF ont publié et diffusé en 2007 une plaquette pour accompagner les particuliers dans la conception d'une installation photovoltaïque raccordée au réseau. Très didactique, ce support d'information invite le destinataire à se poser les questions utiles à la préparation de son projet (faisabilité, coûts et gains, conseils et aides financières...), avant de l'orienter vers les interlocuteurs qualifiés. Pour la phase de réalisation, la plaquette balise les démarches du futur producteur d'électricité d'origine photovoltaïque jusqu'au raccordement de son installation au réseau, et la signature des contrats de raccordement et d'achat de l'énergie par EDF. Lexique et adresses utiles complètent les informations délivrées.

En savoir plus : andre.tueux@ademe.fr

ÉNERGIES RENOUVELABLES THERMIQUES

◆ La Délégation régionale, avec la Région, a soutenu le développement du solaire thermique sur le parc social de l'Opac 05. L'office a notamment intégré des installations dans trois programmes neufs : Terrain Aye à Gap (80 logements), La Luysanne III à Gap (27 logements), Champ Lacroix à La Bâtie-Neuve (85 logements).

En savoir plus : andre.tueux@ademe.fr

◆ Après un diagnostic de la Communauté du Pays d'Aix, l'ADEME Paca et la Région ont financé l'implantation d'installations solaires thermiques dans cinq piscines à Aix-en-Provence, Bouc Bel air et Lambesc (13). 184,6 m² de capteurs ont été installés pour fournir l'eau chaude sanitaire des douches. Le taux de couverture solaire moyen atteint près de 50 %.

En savoir plus : andre.tueux@ademe.fr

◆ Dans le cadre de la construction d'un centre aqualudique HQE® à Cannes (06), la Délégation régionale, la Région et le CG06 ont soutenu l'installation de deux équipements de production d'énergies renouvelables : une chaudière automatique au bois de 750 kW et une installation solaire thermique comprenant 230 m² de capteurs.

En savoir plus : andre.tueux@ademe.fr



1



2

ÉNERGIES RENOUVELABLES ÉLECTRIQUES

● L'ADEME Paca, avec la Région, a accompagné les études préalables à la définition de zones de développement éolien (ZDE) sur la Communauté de communes du Dévoluy (projet de création d'un parc éolien sur le plateau d'Aurouze, 05) et le Syndicat d'agglomération nouvelle Ouest Provence (13).

En savoir plus : andre.tueux@ademe.fr

■ La Délégation régionale et la Région ont confié au Geres, en partenariat avec la Maison régionale de l'eau, une mission PHEE pour accompagner le développement de la petite et très petite hydroélectricité en Paca.

Les deux associations assurent un travail d'animation, de cadrage et d'optimisation environnementale des projets.

En savoir plus : andre.tueux@ademe.fr

● L'ADEME Paca et EDF ont financé l'essentiel des travaux de réhabilitation, d'extension et de prise en concession de l'installation photovoltaïque du domaine de la Palissade (Les Salins-de-Giraud, 13), l'installation de production photovoltaïque en site isolé la plus importante de Paca, avec 16 000 Wc.

En savoir plus : andre.tueux@ademe.fr

TRANSPORTS ET MOBILITÉ

▲■● Plans de déplacement d'entreprise (PDE) : les démarches partenariales se développent

Démarches globales et intégrées d'analyse et d'optimisation des déplacements générés par une entreprise ou un parc d'activités, les PDE se développent en Paca avec le soutien de la Délégation régionale ADEME. Dans les Bouches-du-Rhône, – où le Plan de protection de l'atmosphère départemental (PPA 13) fait obligation à toute entreprise de plus de 250 salariés de se doter d'un PDE –, une mission de coordination des PDE a été mise en place. L'ADEME et ses partenaires (Région, Département, CCI Marseille-Provence, autorités organisatrices de transports - AOT) se donnent ainsi les moyens d'un accompagnement collectif, concerté et structuré de la centaine d'entreprises concernées par les PDE obligatoires. En parallèle, la réflexion sur les PDE de zone avance, en témoigne une visite d'étude à la technopôle de Meylan (38) réunissant représentants de la CCI Marseille-Provence, des AOT et entrepreneurs. Investies dans la sensibilisation et l'accompagnement technique des entreprises pour la mise en œuvre des PDE, les CCI de Marseille-Provence (13) et Nice-Côte d'Azur (06) ont vu leurs missions renouvelées ou renforcées. Parmi les démarches engagées ou en cours en 2007, citons le lancement des études pour le PDE interentreprises de Sophia-Antipolis (06), ainsi que le PDE interne à la CCI de Nice. Le PDE de l'AP-HM (Assistance publique - Hôpitaux de Marseille) s'est focalisé sur la gestion de la mobilité et la création d'un service de co-voiturage. La Ville de Gap (05), par l'embauche d'un conseiller en mobilité, vise pour sa part à rationaliser les pratiques et les choix de modes de déplacements de ses administrés, salariés etc.

En savoir plus : jerome.cicile@ademe.fr

• 117 sites potentiels identifiés en Paca en 2007 pour implanter des équipements de petite hydroélectricité d'une puissance totale de 72 MW.

• 5 000 salariés concernés par le Plan de déplacements interentreprises de Sophia-Antipolis à l'étude en 2007.

• 130 véhicules électriques ou hybrides, deux roues ou quatre roues, acquis par la Ville de Cannes sur la période 2005-2009.



1. Panneaux d'accueil covoiturage mis en place en Pays d'Aix.
2. Équipement porte-vélos pour trois minibus d'Aix-en-bus.
3. Mini-bennes électriques de la Ville de Cannes.

3

TRANSPORTS ET MOBILITÉ

▲◆ Les services publics investissent les véhicules propres

Les collectivités territoriales font un usage croissant des technologies innovantes pour réduire l'impact sur l'environnement de leurs parcs de véhicules. Certaines se sont engagées dans un programme pluriannuel de renouvellement complet de leur flotte. C'est le cas de la Communauté d'agglomération Ventoux-Comtat Venaissin (CoVe, 84), qui a acquis en 2007 trois voitures particulières et un utilitaire au GNV, et de la Ville de Cannes (06), qui a acheté 39 véhicules électriques et hybrides [3], dont 22 scooters. D'autres collectivités choisissent d'intégrer aux véhicules existants des équipements de réduction des émissions polluantes : la Communauté d'agglomération de l'Ouest Étang de Berre (CAOEB, 13) a ainsi installé des filtres à particules sur six autobus de son réseau urbain. À valeur d'exemple, ces initiatives sont relayées par des opérations de sensibilisation grand public. À Cannes toujours, le salon de l'automobile a accueilli pour la deuxième année consécutive un espace conçu par l'Aveme, et consacré à un large panorama des véhicules électriques disponibles sur le marché.

En savoir plus : jerome.cicile@ademe.fr

TRANSPORTS ET MOBILITÉ

◆ L'ADEME a aidé divers projets dédiés au développement du vélo comme alternative au tout-voiture : l'organisation des fêtes du vélo de Marseille et d'Aix-en-Provence (13), l'installation d'équipements porte-vélos sur trois minibus du réseau de transports collectifs Aix-en-bus [2],...

En savoir plus : jerome.cicile@ademe.fr

▲ L'ADEME a édité avec la CCI Marseille-Provence et la Région le "Vademecum des plans de déplacements d'entreprises", destiné à guider les entreprises des Bouches-du-Rhône dans la compréhension et la mise en œuvre de la démarche : définition, contexte réglementaire, avantages, étapes de la démarche PDE, solutions et pistes d'actions, coûts et aides financières.

■ La Délégation régionale a accompagné diverses initiatives de promotion du covoiturage : une campagne de communication et la mise en place de panneaux d'accueil covoiturage sur le Pays d'Aix [1], les Bouches-du-Rhône et les départements voisins par l'association Automobile club d'Aix-en-Provence ; la création d'un nom et d'une charte graphique pour les outils de communication en faveur du covoiturage a été réalisée par la Communauté d'agglomération Sophia-Antipolis (06) et les autorités organisatrices des transports concernées.

En savoir plus : jerome.cicile@ademe.fr

◆ L'ADEME accompagne la Ville de Digne (04) dans son Plan de déplacements urbains en participant au financement de son réseau cyclable : sécurisation et confortement des itinéraires, signalétique, garde-cycles. Initié dans une démarche volontariste, le PDU dignois vise entre autres objectifs le développement des alternatives à la voiture individuelle.

En savoir plus : emmanuelle.camoin@ademe.fr

◆ Dans le cadre de son soutien aux entreprises de transports et chargeurs souhaitant investir le transport combiné rail-route, l'ADEME a contribué au financement de deux unités de transports intermodal (UTI) et d'un chassis porte-caisses mobiles pour la société Les rapides bleus (Eyrargues, 13).

En savoir plus : jerome.cicile@ademe.fr

1. Traitement de fumées d'incinération pour la Step AmphitriA (83).

2. Équipement de mesure de la qualité de l'air (Airfobep, 13).



1

AIR

● La Délégation régionale a aidé, au titre de la R&D, la PME Génération Piscine (St Cannat, 13) à la mise au point d'un procédé de moulage des bassins par infusion, adapté du nautisme. Cette technique nouvelle, également soutenue par l'Anvar, doit entraîner une chute de 80 % des COV émis (soit plus de 54 t/an), ainsi qu'une amélioration notable des conditions de travail des employés.

En savoir plus : philippe.boeglin@ademe.fr

▲ La Délégation régionale a apporté son soutien technique et financier à Airfobep pour la création d'une boîte à outils pédagogiques, comprenant les matériels et supports utilisés par l'association pour informer et sensibiliser le public, ainsi que de nouveaux outils interactifs : CD-rom actualisé, quizz, séquences vidéos...

En savoir plus : magali.quillico@ademe.fr

●● L'ADEME Paca a aidé les associations Atmo Paca et Airfobep à renouveler leurs équipements pour des mesures plus performantes de la qualité de l'air et le respect des réglementations européennes : analyseurs de polluants « classiques » (ozone, particules, oxyde d'azote, dioxyde de soufre), de nouveaux polluants (benzène), matériel informatique, maintenance métrologique, outil régional de modélisation Aires...

En savoir plus : magali.quillico@ademe.fr

AIR

◆ Raffinerie Inéos : poursuite des investissements de réduction des émissions de polluants

L'ADEME est intervenue dès la première phase d'un projet de grande ampleur visant notamment à diminuer les émissions de composés organiques volatils (COV) de la station d'épuration (Step) d'Inéos à Lavéra (13). Objectif : - 40 % d'ici à fin 2009, soit une réduction des COV de 250 tonnes par an, ce qui placera Inéos, par anticipation, au-delà des exigences réglementaires européennes. Nommée Water waste treatment plant (WWTP), l'opération est également soutenue par l'Agence de l'eau. Elle consiste à reconstruire en profondeur la Step, responsable de 25 % des émissions de la raffinerie, afin de réduire ses rejets, d'augmenter sa capacité, d'optimiser le traitement des eaux. La première phase de WWTP, mise en œuvre en 2007, porte sur la couverture du bassin de dessalage DS 03. Après implantation d'un toit flottant, la quasi-totalité des émissions de COV liées à ce bassin seront supprimées, soit 60 t/an.

En savoir plus : philippe.boeglin@ademe.fr

AIR

◆ Un nouveau traitement des fumées d'incinération pour la Step AmphitriA

Le Syndicat intercommunal de la région toulonnaise pour le traitement et l'évacuation en mer des eaux usées (Sirttemeu, 83) a achevé en 2007, avec l'aide de l'ADEME et du Feder, la mise en place d'un traitement des fumées issues de l'incinération des boues de la station d'épuration AmphitriA, implantée sur le cap Sicié [1]. L'abattement attendu est de 46 t/an de dioxyde de soufre, 7 t/an d'acide chlorhydrique, 1 t/an de poussières. Les valeurs limites d'émission sont respectées pour d'autres éléments tels que les oxydes d'azote, l'acide fluorhydrique, les dioxines, les métaux lourds... L'équipement installé effectue un traitement des fumées en phase sèche par injection de carbonate de sodium (pour neutraliser l'acide chlorhydrique et fluorhydrique) puis de charbon actif (pour piéger les dioxines et les métaux lourds). Un filtre à manche capte ensuite les particules.

En savoir plus : philippe.boeglin@ademe.fr



2

AIR

● Surveillance de la qualité de l'air : un accompagnement technique et financier des AASQA

Née de la fusion entre les associations agréées de surveillance de la qualité de l'air (AASQA) Airmaraix et Qualitair, Atmo Paca a connu en 2007 sa première année pleine de fonctionnement [2]. Dans le cadre de ses missions de surveillance de l'air et d'information du public, la nouvelle structure a mis en œuvre son dispositif de mesure des polluants en optimisant ses moyens, combinant les techniques de mesure et de modélisation pour proposer des actions plus intégrées sur chaque territoire. Le dispositif d'Atmo Paca couvre près de 90 % du territoire régional. L'association Airfobep assure pour sa part la surveillance de l'ouest des Bouches-du-Rhône (très spécifique puisqu'il présente une forte densité de gros sites industriels), en développant des outils de prévision et de cartographie, notamment pour les polluants spécifiques de cette zone. En charge de la coordination du dispositif de surveillance de la qualité de l'air, l'ADEME Paca apporte son appui aux deux AASQA par un financement portant principalement sur les investissements. La Délégation régionale accompagne également les associations dans un travail de réflexion sur les possibilités de mutualisation de leurs moyens techniques, au service d'une efficacité et d'une cohérence plus grandes de leurs actions.

En savoir plus : magali.quillico@ademe.fr

AIR

● La Délégation a contribué au financement des travaux de couverture du bassin API du complexe pétrochimique de Naphtachimie (Lavéra, 13). L'aménagement a permis d'atteindre des émissions de composés organiques volatils quasi-nulles, soit une réduction de 50 t/an des émissions.

En savoir plus : philippe.boeglin@ademe.fr

● L'ADEME a soutenu la mise en place au sein de l'usine Dow Chemicals (Berre l'Étang, 13) d'une combustion thermique régénérative, destinée à traiter les composés organiques volatils et d'autres polluants, avec un objectif de réduction des COV de 264 t/an, soit 75 % des émissions actuelles.

En savoir plus : philippe.boeglin@ademe.fr

● La Délégation régionale a soutenu la publication du bilan 2006 de la chaîne de mesure des polluants. Publié par les associations de surveillance de la qualité de l'air en Paca et Languedoc-Roussillon dans le cadre d'une mission régionale conduite par Airfobep, le document fait le point sur l'activité du laboratoire d'étalonnage interrégional, le contrôle qualité de la mesure et la maintenance des analyseurs.



1. Composteurs collectifs mis en place par le Smictom de l'Embrunais (05).

2. Schéma de principe de l'unité de méthanisation de lactosérum et boues d'épuration (Escarton du Queyras, 05).

1

DÉCHETS ET POLLUTION DES SOLS

● La Région, avec l'ADEME Paca, a initié et financé deux études régionales sur les déchets du BTP et les déchets dangereux : ces travaux doivent donner aux commanditaires une visibilité en termes d'installations existantes, de projets engagés et de flux, données essentielles devant permettre l'élaboration d'une stratégie territoriale cohérente d'accompagnement de la gestion et de la réduction des déchets.

En savoir plus : anne-marie.fruteaudelaclos@ademe.fr

● L'ADEME Paca, avec la Région et le CG13, finance une étude initiée en 2007 sur la valorisation du potentiel énergétique (biogaz, solaire photovoltaïque, éolien) du lieu-dit Les Gadoues sur la commune de Saint-Martin-de-Crau, où se situe le Centre de traitement biologique des résidus urbains (CTBRU) de la Crau exploité par la Communauté urbaine de Marseille Provence Métropole. La Délégation régionale étudie également avec le CG13 le mode de financement des travaux de réhabilitation du CET de Valentoulin (Port-de-Bouc, 13), exploité en régie directe par la Communauté d'agglomération Ouest Étang de Berre, et dont la fin d'exploitation est prévue fin 2008.

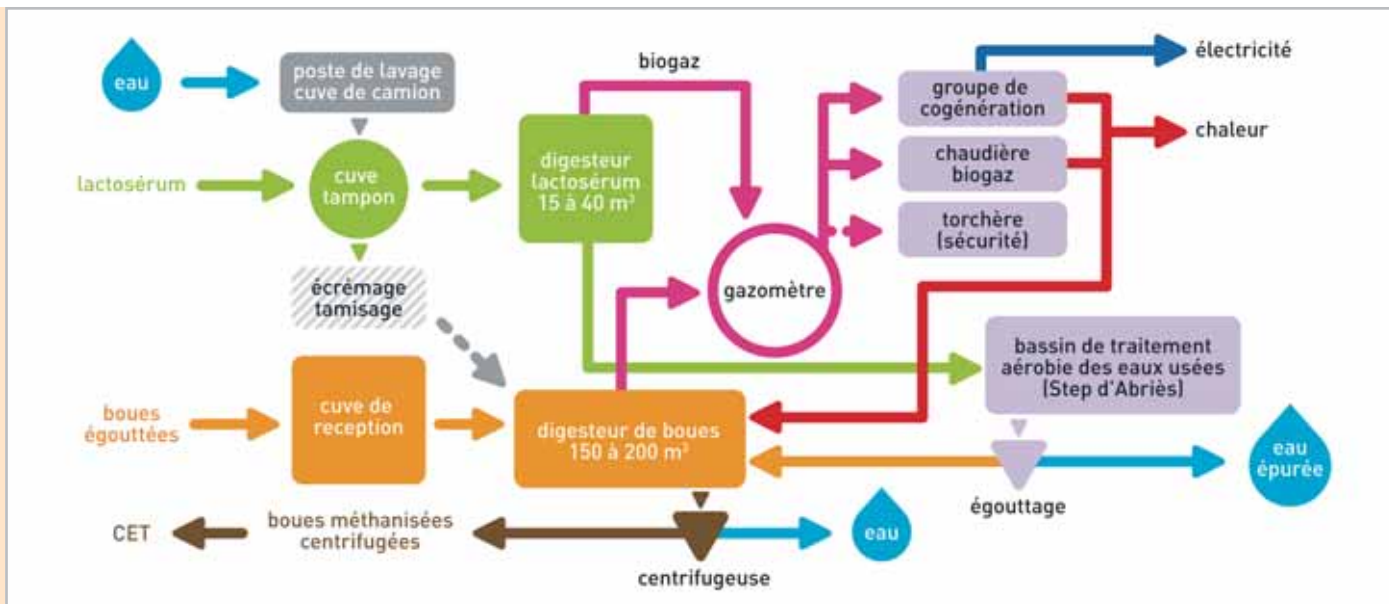
En savoir plus : françois-renaud.siebauer@ademe.fr

DÉCHETS ET POLLUTION DES SOLS

◆ Cinq gros producteurs de déchets fermentescibles de l'Embrunais engagés dans le compostage de proximité

Déjà mobilisé sur le compostage domestique, le Syndicat mixte de collecte et traitement des ordures ménagères (Smictom) de l'Embrunais (05) développe le compostage de proximité de la fraction fermentescible des ordures ménagères (FFOM). Initiée en 2007, cette opération a pour objectif de composter, sur leur lieu de production, des déchets organiques issus de la restauration. Cinq établissements sont concernés : l'hôpital et le centre de vacances du Chadenas-Puy-Sanières (Embrun), l'hôtel-restaurant Le peuplier, le restaurant Mac Donald à Baratier, le centre de vacances du CCAS à Savines-le-Lac. Après restitution d'un diagnostic évaluant à 51,6 tonnes annuelles le gisement potentiel de déchets exploitables dans ces établissements, le Smictom, aidé par l'ADEME, la Région et le CG05 a implanté dans chacun d'eux des équipements de compostage [1] répondant aux quantités à traiter. Par ailleurs, 22,5 tonnes de déchets verts seront également mobilisées pour le co-compostage de la FFOM, destiné à des usages locaux (espaces verts voisins, etc.).

En savoir plus : bernard.vigne@ademe.fr



2

DÉCHETS ET POLLUTION DES SOLS

◆ Une nouvelle plate-forme de broyage et de compostage de déchets verts et bois dans l'ouest Var

Soutenu par l'ADEME Paca, la Région et le CG83, le Syndicat intercommunal pour la valorisation et l'élimination des déchets du centre ouest Var (Sived, 83) a initié une filière originale de valorisation conjointe des déchets verts et des boues de station d'épuration. Le procédé implique la création d'une plate-forme de broyage et de compostage sur la commune de Tourves. L'équipement valorisera les quelques 3 300 tonnes de déchets verts produits annuellement sur le territoire. Une fois traitée en broyat, une partie de ces déchets sera mélangée aux boues d'épuration (6 700 tonnes de boues liquides sur le Sived), dans des silos installés sur les Step environnantes. Ce procédé nommé Cesam, et développé par le Sived, permettra d'obtenir après trois mois un compost aux normes de qualité en vigueur. La plate-forme de Tourves traitera également les 300 tonnes de déchets bois issu du Sivu de la Loube, qui seront valorisées en plaquettes pour les chaudières automatiques au bois déchiqueté.

En savoir plus : sandrine.candelier@ademe.fr

DÉCHETS ET POLLUTION DES SOLS

◆ Dans l'Escarton du Queyras, boues de Step et lactosérum méthanisés au service de la collectivité

La Communauté de communes de l'Escarton du Queyras (05) a assuré la maîtrise d'ouvrage d'une unité de méthanisation de 1200 m³ de lactosérum issus de la production fromagère locale [2]. Un second digesteur est également prévu pour la valorisation des boues d'épurations de plusieurs Step programmées sur le territoire, dont une installée sur le même site. Le biogaz produit à partir du lactosérum et des boues pourra assurer, selon les périodes, 34 à 65 % des besoins en chauffage du centre Val Pré Vert et de l'école primaire du village voisin d'Abriès. Soutenue par la Région, l'ADEME, le CG05, la DDAF05, la Chambre d'agriculture 05, l'Agence de l'eau, cette réalisation permettra d'éviter les nuisances liées au transport du lactosérum, de réduire de 40 % la quantité de boues en sortie de Step et de soutenir l'activité fromagère locale.

En savoir plus : bernard.vigne@ademe.fr

• 80 % d'abattement des odeurs après implantation d'un process de traitement validé et soutenu par l'ADEME sur le site de compostage de boues de Step Sotreco (Châteaurenard, 13).

• 10 300 tonnes/an de déchets verts, de bois et de boues d'épuration liquides valorisées dans la filière créée par le Sived (83).



1



2

1. Composteurs individuels distribués en Pays d'Avignon (Sidomra, 84).
2. Déchets du BTP.
3. Une rencontre autour du programme Altern'anse (Sived, 83).
4. Visuel de la charte du commerce engagé diffusé dans le cadre d'Altern'anse.

DÉCHETS ET POLLUTION DES SOLS

▲■◆ Le compostage chez les particuliers, de la formation aux pratiques : un essor soutenu

Appuyé par un plan national, le compostage domestique se développe en région Paca avec le support technique et financier de la Région, de l'ADEME et des Conseils généraux [1]. Dans le nécessaire processus de sensibilisation et de formation des publics, les relais associatifs jouent un rôle déterminant que leur délèguent les collectivités. Le Geres a ainsi mobilisé dans les Bouches-du-Rhône un réseau d'associations pour l'accompagnement du compostage domestique. Objectif : améliorer les pratiques et les résultats. En lien avec l'installation de systèmes de compostage dans neufs lycées de la région, le Geres élabore une mallette pédagogique consacrée à la transformation de la matière organique. Cet outil est prévu pour un public large en milieu scolaire et para-scolaire. À Digne (04), Gesper a entamé la troisième et dernière année de son programme d'actions et de promotion du compostage de proximité, matérialisé dans un centre d'accueil proposant informations, ressources, formations et assistance à projet à divers publics (collectivités, entreprises, associations...). En parallèle, les composteurs individuels se sont multipliés à l'initiative de collectivités : par milliers à Gap (05), en Pays d'Aix (13), en Pays d'Avignon (84) ; par centaines sur les territoires du Sydevom (04), de Tallard-Barcelonnette, de l'Escarton du Queyras et du Briançonnais (05), du Smictom Nord-Alpilles, des villes d'Arles, Eygalières, Saint-Martin-de-Crau, Fontvielle (13) – où une expérimentation est menée sur du lombricompostage collectif et individuel –, des Communautés de communes des Sorgues et des Monts de Vaucluse, des Pays de Rhône et Ouvèze (84).

En savoir plus : bernard.vigne@ademe.fr

DÉCHETS ET POLLUTION DES SOLS

▲ Gestion des déchets de chantiers : une sensibilisation dès la formation professionnelle initiale

L'action de l'association Gesper dans les établissements scolaires des Alpes de Haute-Provence s'élargit aux déchets issus des activités pédagogiques de l'enseignement professionnel, et notamment du BTP [2]. L'objectif central du projet est d'ancrer les bonnes pratiques de tri des déchets dès la formation des futurs professionnels du bâtiment, en mettant en place le tri des déchets au sein des ateliers. Pour les établissements concernés, la démarche vise une meilleure gestion des déchets, de la production à l'élimination. Les bonnes pratiques acquises par les élèves bénéficieront à leurs futurs employeurs. Gesper a initié en 2007 un diagnostic dans cinq lycées professionnels et deux sections d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa). Le suivi de cette opération est assuré par un comité de pilotage comprenant l'ADEME, la Région, le CG04, l'Éducation nationale et les professionnels du BTP. Le bilan de la production de déchets, des modes de gestion, des contraintes et des opportunités d'amélioration a permis de préfigurer un programme d'actions pédagogiques et techniques pour chaque établissement.

En savoir plus : gwenn.ledoth@ademe.fr

• 18 octobre 2007,
date de mise en ligne de
www.btp-environnement-04.fr,
site d'information à destination
des professionnels créé dans
le cadre du Plan départemental
de gestion des déchets du BTP
du 04.



3



4

DÉCHETS ET POLLUTION DES SOLS

▲◆ Une nouvelle phase d'Altern'anse, démarche de limitation des déchets à la source par la consommation durable

Le Syndicat intercommunal pour la valorisation et l'élimination des déchets du centre ouest Var (Sived, 83) a accompli en 2007 une nouvelle étape de son programme Altern'anse. Réduire la production de déchets sur le territoire est un de ses objectifs majeurs. Après une phase de diagnostic et de sensibilisation des commerçants et habitants du territoire [3 et 4], le Sived a posé les bases d'une charte du commerce engagé, et identifié les moyens de sa communication. Bénéficiant d'une forte implication des commerces locaux, la charte est le cadre de plusieurs projets initiés en 2007. L'un porte sur la suppression des sacs de caisse à usage unique, remplacés par des sacs cabas réutilisables. Un autre concerne la mise en place d'une agence territoriale de la consommation durable, vouée à accompagner consommateurs et commerçants vers le changement progressif de leurs modes de consommation. Altern'anse bénéficie d'un accompagnement technique de l'ADEME, ainsi que de son soutien financier avec la Région et le CG83.

En savoir plus : sandrine.candelier@ademe.fr

• **9 300** composteurs individuels installés en Paca en 2007 à l'initiative des collectivités locales et territoriales.

• **2 500** composteurs individuels acquis en 2007 par le Sydevom des Alpes de Haute-Provence, soit près de 7 500 composteurs diffusés depuis 2003 sur les communes de son territoire.

DÉCHETS ET POLLUTION DES SOLS

▲ Le marché des composts en Paca : une étude de fond pour une vision globale de la filière

L'ADEME Paca et la Région ont fait réaliser une étude consacrée à la filière régionale du compostage et publier ses résultats. Objectif : évaluer le nombre d'installations présentes sur le territoire et connaître le potentiel de développement des composts sur le marché régional. Ceci, par départements et par secteurs potentiels d'utilisation. Volontairement large, l'étude porte sur tous types de composts et de procédés. Dans une seconde partie, elle analyse les pratiques courantes de fertilisation et fait une synthèse des attentes des différents consommateurs potentiels de compost, afin de mieux comprendre le marché et son évolution.

En savoir plus : bernard.vigne@ademe.fr



Ce document
est conçu, édité et diffusé
dans le respect des principes de
l'éco-conception : limitation des aplats
de couleur, impression avec des encres
végétales sur papier éco-labellisé (cyclus
offset) par une entreprise « Imprim'Vert »
qui garantit la gestion des déchets
dangereux dans les filières
agrées.

Directeur de la publication : Grégoire CALLÉJA
Pilotage du projet : Béatrice TONINI et Céline BEC / ADEME
Rédaction : Augustin AUBERT avec l'ADEME, Délégation régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur
Coordination éditoriale : Augustin AUBERT
Conception graphique : Olivier BERSIN
Impression : Imprimerie CCI, Marseille (13)

CREDITS ILLUSTRATIONS

De gauche à droite et de haut en bas :

Couverture à page 4 : Olivier BERSIN
Page 5 : Béatrice TONINI / ADEME
Pages 6 et 7 : Olivier BERSIN – Véléance – Capenergies
Pages 8 et 9 : Afnor – Pôle Azur Provence – P. MOUGEOT / Contact prod – CoVe
Pages 10 et 11 : Marais du Vigueirat – Béatrice TONINI / ADEME – CRCI Paca / Studio Magellan
Pages 12 et 13 : Catherine MARTIN / SPPB – ROCA communication – ADEME / Eyrolles
Pages 14 et 15 : Banque populaire – Logirem – Heineken France
Pages 16 et 17 : Anne-Marie FRUTEAU DE LACLOS / ADEME – Béatrice TONINI / ADEME – Olivier BERSIN
Pages 18 et 19 : Jean-Paul VIGUIER SA d'architecture – Constructa – P. DUMAS / CEA – ADEME / EDF / Région Paca
Pages 20 et 21 : Automobile club d'Aix-en-Provence et du Pays d'Aix – Transdev – R. HERZFELD / Ville de Cannes
Pages 22 et 23 : Philippe BOEGLIN / ADEME – Olivier BERSIN – Airfobep
Pages 24 et 25 : Smictom de l'Embrunais-Savois – Olivier BERSIN
Pages 26 et 27 : Sidomra – Olivier BERSIN – Altern'anse – Geres / Approche



Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
Délégation régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur

2, boulevard de Gabès
BP 139 - 13267 Marseille cedex 08
Tél : 04 91 32 84 44 - Fax : 04 91 32 84 66
E-mail : ademe.paca@ademe.fr

<http://www.ademe.fr/paca>

N° Azur : 0810 060 050
(prix d'un appel local)

<http://www.ademe.fr>

